

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 40 (2013)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

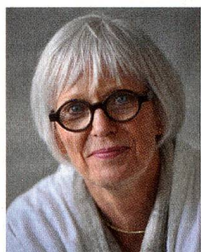
Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un avenir aux nombreuses inconnues

L'HEBDOMADAIRE ALLEMAND «ZEIT» DÉCLARAIT récemment que «la Suisse émerge lentement d'un rêve de prospérité insouciance». Ce constat est-il exact? Ces propos du journaliste Peer Teuwsen, observateur attentif et bienveillant de la Suisse, sont-ils vrais? Tous les lecteurs de la «Revue Suisse» n'apprécient pas – comme nous l'apprenons parfois dans des courriers de lecteurs en colère – les commentaires sur des problèmes et conflits auxquels la Suisse est confrontée, que ce soit chez elle ou avec des pays voisins ou lointains.

Toutefois, si nous avons réellement pu nous permettre de rêver de «prospérité insouciance», c'est grâce à notre démocratie, et sûrement aussi à notre compétence, à la stabilité de notre pays – et donc aussi à nos lois. Grâce au secret bancaire par exemple, qui devient néanmoins de plus en plus problématique pour la Suisse. Comme le révèlent les menaces que les États-Unis formulent envers la Suisse (article page 16). Des tribunaux américains préparent des actions et pourraient porter plainte pour, notamment, escroquerie, falsification de documents, blanchiment d'argent, délits d'initié, corruption et financement du terrorisme.



Le monde a vécu un cauchemar le 11 mars 2011 lorsqu'un séisme au Japon a provoqué un tsunami et une catastrophe dans le réacteur de la centrale nucléaire de Fukushima. Peu après, le Conseil fédéral annonçait que le Gouvernement suisse avait décidé d'opérer un changement radical dans la politique énergétique du pays. Depuis, le concept de «tournant énergétique» est entré dans le vocabulaire de tous les responsables politiques. Mais quel était le message du Conseil fédéral? Que signifie le «tournant énergétique» pour la Suisse et son avenir? Qui y a intérêt? Qui freine et ne souhaite pas changer de direction? Où cela nous mène-t-il? Notre rédacteur Marc Lettau apporte quelques réponses dans son article de fond que vous lirez à partir de la page 8. Il explique que le tournant énergétique n'a rien d'abstrait et qu'il s'agit d'un processus qui va obliger chacun d'entre nous à relever des défis.

Tout à fait inhabituelle, une autre idée d'avenir, celle d'un «revenu de base inconditionnel», est actuellement discutée en Suisse et dans d'autres pays européens. Chacun devrait, de la naissance à la mort, percevoir assez d'argent de l'État pour vivre, même sans exercer de travail. Les partisans et les détracteurs de cette nouvelle réglementation sociale fondamentale se trouvent aussi bien à gauche qu'à droite de l'échiquier politique. Ce qui rend le débat particulièrement passionnant. Comme la collecte des signatures est déjà en cours en Suisse pour une initiative populaire, Jürg Müller nous fournit à la page 17 un état des lieux des arguments pour ou contre cette mesure.

BARBARA ENGEL

4	Courrier des lecteurs
5	Lu pour vous: politique au théâtre
6	Images: un chef-d'œuvre d'ingénierie
8	Tournant énergétique: où va-t-on?
12	Giuliano Bignasca a changé le Tessin
14	Votations – le service militaire sera-t-il supprimé?
16	Les banques et la politique sous la pression des États-Unis
17	Revenu de base: mieux vivre sans travailler?
19	Série littéraire: Blaise Cendrars
20	Bastian Baker conquiert le monde
22	Là où les montagnes s'élèvent: 150 ans du Club alpin
25	Informations de l'OSE
27	Nouvelles du Palais fédéral
30	Echo

Photo de couverture:
La ligne des Chemins de fer rhétiques, dans les Grisons, est l'une des plus spectaculaires au monde. Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Sur la photo, le tronçon entre Davos et Filisur, au «Bärentritt».
Photo: Rhätische Bahn

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 40^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditeur. ■ DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Alain Wey (AW); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse. Traduction: CLS Communication AG ■ DESIGN: Herzog Design, Zurich ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, CH-4552 Derendingen. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET: www.revue.ch ■ Clôture de rédaction de cette édition: 18.06.2013 ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: Prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.